



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 5 juillet 2021
N°1180

COMMUNIQUE DE PRESSE

**2^{ème} Réunion du Comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM) :
14 nouveaux projets de R&D sélectionnés représentant 109 millions d'euros**



Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, **Jean-Baptiste Djebbari**, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, ont présidé aujourd'hui le deuxième Comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM), aux côtés de **Luc Chatel**, président de la Plateforme automobile, et des dirigeants des principaux industriels de la filière automobile.

Cette réunion a été l'occasion pour les ministres de faire le point sur les résultats du plan de soutien à l'automobile présenté par le président de la République le 26 mai 2020. Le fonds de modernisation a d'ores et déjà permis d'accompagner 350 entreprises dans leurs projets de modernisation et de diversification. Cela représente au total 895 millions d'euros d'investissements industriels, dont 312 millions d'euros de soutien public, confortant ainsi près de 10 000 emplois.

L'innovation est également au cœur du soutien que le Gouvernement apporte au secteur, notamment à travers le CORAM mis en place grâce au plan automobile. Après avoir mobilisé près de 170 millions d'euros pour soutenir 25 projets de recherche et développement de la filière le 2 juillet 2020, le **Comité d'orientation a sélectionné une nouvelle promotion de 14 projets qui pourront être financés par l'Etat, en contrepartie d'engagements et d'investissements des industriels. Les projets démarreront d'ici début septembre et bénéficieront d'un cofinancement du 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA) à**

hauteur de 109 millions d'euros. D'autres projets pourront être soutenus au cours du second semestre 2021, une seconde relève de projets étant attendue le 31 août.

Le Comité d'orientation a par ailleurs présenté les priorités de la filière pour faire face aux défis structurels du secteur automobile et pour garantir la maîtrise technologique sur certaines briques essentielles de la chaîne de valeur :

- la conception des batteries, en particulier pour accroître les performances des futures générations et maîtriser les enjeux liés à l'approvisionnement en métaux stratégiques ;
- le développement des piles à combustibles et des réservoirs, deux composants clés pour la performance des véhicules électriques à hydrogène sur lesquels la filière souhaite se positionner en leader technologique ;
- l'électronique de puissance, dont le marché va être multiplié par dix d'ici 2030, dans un contexte de fortes tensions concernant l'approvisionnement en semi-conducteurs ;
- les développements logiciels du véhicule connecté et autonome, qui sont amenés à concentrer une part de plus en plus forte de la valeur ajoutée du véhicule ;
- le secteur des matériaux, avec les enjeux d'allègement mais aussi d'économie circulaire.

Relever ces défis structurels nécessite des investissements considérables en matière de recherche et développement et de transformation des outils de production. Ils doivent s'intensifier alors que les capacités financières des entreprises de la filière sont amoindries à cause de l'impact brutal de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et de ses conséquences indirectes telles que la crise d'approvisionnement en semi-conducteurs et l'inflation des prix des matières premières. C'est pourquoi le Gouvernement est déterminé à accompagner les entreprises du secteur pour faire face à ces transformations profondes et rapides qui affectent l'ensemble de la filière, notamment dans le cadre du CORAM.

En savoir plus :

[La liste des projets sélectionnés dans le cadre de la première relève de projet du CORAM 2021](#)

[La feuille de route technologique de la filière automobile](#)

[Le plan de soutien à l'automobile du 26 mai 2020](#)

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire :

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :

01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Jean-Baptiste Djebbari :

01 40 81 77 57 - secretariat.beyret@transports.gouv.fr